



Le Conseil de la municipalité de Saint-Lucien siège en séance extraordinaire en date du 25 août 2026, à 18 h 30 au bureau municipal situé au 5250, 7^e Rang à Saint-Lucien.

1. MOT DE BIENVENUE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR
4. AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) POUR LE 9E RANG DE KINGSEY
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE